



*N° 5 - Hiver 2013*

Contact : [Odile.uzan@parisdescartes.fr](mailto:Odile.uzan@parisdescartes.fr)

## Editorial

Nous sommes heureux de vous faire parvenir la 5ème Lettre d'informations de l'ADERSE.

*Novembre 2013 : Période d'élections pour l'ADERSE. Un grand merci pour votre participation active et bienvenue à tous les nouveaux membres !*

Un programme 2014 déjà bien rempli :

- avec le **Congrès annuel** qui aura lieu lors de la Semaine du Management organisée par la FNEGE à Aix-Marseille, en mai 2014 ;
- avec les 4 Prix de l'ADERSE :
  - la 4<sup>ème</sup> édition du Prix de thèse RSE de l'ADERSE qui sera en 2014 un Prix international ouvert à l'ensemble des sciences sociales ;
  - Le Prix du meilleur ouvrage : la collaboration avec la FNEGE se prolonge en 2014 pour la labellisation des ouvrages en RSE ;
  - La deuxième édition du Prix du meilleur cas en RSE/DD en partenariat avec la « Revue des Cas en Gestion » ;
  - le Prix des meilleures communications qui seront soumises pour publication potentielle à nos revues partenaires du Congrès 2014.

Vous retrouvez dans la Lettre 5 vos rubriques habituelles. N'hésitez pas à nous faire part de vos activités pour publication dans la Lettre !

Les Lettres sont disponibles sur notre site.

*Excellentes fêtes de fin d'année à tous!*

Les membres du Bureau de l'ADERSE

# Le XI<sup>e</sup> Congrès 2014 de l'ADERSE

Marseille – 20-21 mai 2014

<http://www.aderse.org>

## « Reconnaissance et identification des parties prenantes »

### Appel à Communication

L'ADERSE, Association pour le Développement et l'Enseignement de la Responsabilité Sociale des Entreprises créée en 2002, a pour vocation de promouvoir l'enseignement et la recherche sur la thématique de la responsabilité sociale de l'entreprise. Son premier congrès s'est tenu à Paris Val de Marne, puis a migré vers Toulouse, Lyon, Bordeaux, Pau, Grenoble, La Rochelle, Paris Descartes, Nice et Brest où nous avons célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire en mars 2013.

Le choix de la ville de Marseille pour le 11<sup>e</sup> congrès revêt une importance particulière. Il se tiendra dans le cadre de la Semaine du Management, organisée par la FNEGE à KEDGE Business School sur son site de Marseille et à l'Université d'Aix en Provence. Cette semaine réunira de nombreuses associations académiques : AIM, AFFI, ATLAS-AFMI, AIRC, AIRMAP, AGRH, ARAMOS, AFC, AEI, AIREPME, RIODD, SPSG.

**Le thème retenu par l'ADERSE est « Reconnaissance et identification des parties prenantes ».**

### Problématique

On s'accorde généralement à reconnaître la paternité du concept de parties prenantes à Edward R. Freeman. Sa théorie est formulée en 1984 dans la perspective de « relire les modalités de formulation et de prise en compte des intérêts des parties prenantes dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie d'entreprise » (Pesqueux, CNAM, 2013). Cette théorie tend à s'imposer comme référence au travers du mimétisme des politiques de responsabilité sociale des entreprises, au point de prendre les aspects d'un discours dominant et normatif. Discours dominant qui permet, notamment, à la norme ISO 26000, de « proposer » un véritable outil de régulation et de coordination qu'elle recommande fortement aux organisations.

La théorie des parties prenantes tiendrait-elle alors « le rôle d'utopie de reconnaître l'existence d'antagonismes dans et autour de l'entreprise ». Charge alors aux managers de *reconnaître* ou non les intérêts divergents des différentes parties prenantes, et d'opérer une (ré) conciliation ? Cette « quête de reconnaissance » est « un phénomène social total » pour reprendre le titre de l'ouvrage d'A. Caillé, *La Découverte*, 2007. Kaufmann, dans *L'invention de soi, une quête d'identité* (A. Colin, 2004) nous dit que cette demande « submerge la société ». Pour Ricoeur, il s'agit d'une exigence concrète et forte : "*La demande de reconnaissance exprime une attente qui ne peut être satisfaite seulement en tant que reconnaissance mutuelle, que celle-ci reste un rêve inaccessible ou qu'elle requière des procédures et des institutions qui élèvent la reconnaissance au plan politique*" (Ricoeur). Parcours de reconnaissance, Stock 2004). Nous

constatons, selon Todorov (revue *Sciences Humaines*, n°131) que « l'appétit de la reconnaissance est désespérant ». Hegel, dans la phénoménologie de l'esprit, mettait en scène la lutte engagée par deux individus pour faire reconnaître l'un à l'autre leur liberté.

De l'Antiquité à nos jours, des philosophes aux chercheurs en sciences humaines, sociales et de gestion, le besoin de reconnaissance est incommensurable. A l'heure de la norme ISO 26 000, fruit d'une concertation, il est stimulant d'alimenter le débat sur cette soif de reconnaissance en le portant sur le domaine des parties prenantes.

Parallèlement, nombre d'études empiriques menées auprès d'entreprises de toutes tailles et de toutes natures montrent que le premier obstacle pour répondre à cette soif de reconnaissance est que les entreprises rencontrent de grandes difficultés à concevoir et identifier quelles sont leurs parties prenantes.

### **Thèmes possibles**

Les questions suivantes peuvent être abordées :

1. A-t-on une vision claire de ce que recouvre le langage de la reconnaissance ?
2. Existe-il une théorie de la reconnaissance qui considère ce concept dans toute son extension?
3. En quoi la lutte pour la reconnaissance constitue-t-elle à la fois l'expression de revendications collectives et l'estime de soi?
4. L'éloge de la reconnaissance n'est-il pas un consensus mou?
5. La violence sous toutes ses formes n'est-elle pas une illustration de ce consensus mou?
6. Y a-t-il un pré requis pour une reconnaissance au quotidien dans l'entreprise?
7. Pour saisir ce concept, en quoi, pourquoi et pour quoi, les sciences humaines sont-elles mobilisables?
8. Quels sont les outils, méthodes, et démarches existants en cours d'expérimentation ou en projet permettant aux entreprises d'identifier leurs parties prenantes ?
9. Peut-on en faire le socle d'une théorie de la justice?
10. Aide-t-elle à penser le travail, la place des discriminations, des violences..?
11. Quels rôles les parties prenantes peuvent-elles jouer?
12. Qu'en est-il de leurs représentants éventuels?
13. Quelle est l'utilité des rapports de développement durable dans la gouvernance des parties prenantes
14. Quel regard peut-on porter à l'approche retenue par la norme ISO 26000 ?
15. Dans quelle mesure l'ISO 26000 favorise-t-elle l'identification des parties prenantes par les entreprises qui l'utilisent ?

Conçu comme un lieu d'échanges, le XIème congrès de l'ADERSE à Marseille est ouvert aux enseignants-chercheurs (sciences de gestion, économistes, sociologues, juristes..), aux représentants des entreprises et organisations et plus largement à l'ensemble des parties prenantes.

## Des conférences, tables rondes, ateliers et symposium permettront d'exprimer des points de vue académiques et opérationnels.

Un symposium **AIRMAP-ADERSE** sera organisé conjointement le mercredi 21 mai à Aix en Provence.

Un symposium **AGRH-ADERSE** sera également conjointement organisé lors du Congrès. Il portera sur « Gouvernance partenariale et Leadership » et sera animé par Jean-Michel Plane, Florence Noguera et Odile Uzan.

## Un atelier « Etudes de cas RSE » sera programmé

L'ADERSE a vocation à promouvoir la recherche dans le champ de la RSE mais aussi son enseignement.

Ainsi, dans le cadre du 10<sup>ème</sup> congrès à Brest, a été créé un atelier « Etudes de cas RSE ». Les 5 meilleures études de cas soumises ont été retenues pour alimenter un numéro « spécial RSE », dans *la revue des cas en gestion*. Le succès de cette nouvelle forme d'atelier nous a incités à en pérenniser le principe.

Aussi, à l'occasion de ce 11<sup>ème</sup> congrès se déroulera un nouvel atelier « études de cas » selon les modalités retenues pour le congrès de Brest.

## Les Prix ADERSE décernés

Lors de ce Congrès 2014 seront décernés deux Prix :

- Le prix du meilleur cas qui sera publié dans la Revue des Cas en Gestion ;
- Le prix de thèse **international** de l'ADERSE, ouvert aux thèses en sciences de gestion et en **sciences sociales** soutenues en 2012 et 2013, dans le domaine de la RSE.

*(Informations complémentaires pages suivantes de la Lettre et sur le site de l'ADERSE).*

## Comités d'organisation et scientifiques locaux

***Le Comité Scientifique Permanent de l'ADERSE est membre de droit du Comité scientifique des Congrès qu'elle organise.***

### Comité d'organisation local :

Pierre Guy Hourquet, Professeur, Directeur Recherche Développement et Innovation  
KEDGE

Zahir Yanat Professeur KEDGE

Anya Penney, Chargée du Développement KEDGE

Peggy Ulivieri, Chargée de mission KEDGE

Marie Cazade, Chargée de mission KEDGE

Corinne Grenier, Professeur KEDGE

Anne-Marie Levo, Chargée de mission KEDGE

**Comité scientifique local :**

Bernard Belletante, Directeur général KEDGE  
Pierre Guy Hourquet, Professeur, Directeur Recherche Développement et Innovation  
KEDGE  
Sylvie Avignon, Maître de Conférences, HDR, IUT AIX.  
Frédérique Chopin, Maître de Conférences, HDR, Université Aix Marseille  
Christophe Estay, Professeur, KEDGE  
Nathalie Hector, Professeur, KEDGE  
Patrick Micheletti, Professeur, KEDGE  
Gilles Pache, Professeur, Université Aix Marseille  
Bernard Paranque, Professeur, KEDGE  
Frédéric Prévot, Professeur, KEDGE  
Jan Schaaper, Professeur, KEDGE  
François Silva, Professeur, KEDGE  
Jean-Paul Tchankam, Professeur, KEDGE  
Zahir Yanat, Professeur, KEDGE

**Calendrier. Dates limites**

Publication de l'appel à communications :	15 Novembre 2013
Soumission des projets de communication (résumé d'une page) :	30 novembre 2013
Réponse du comité scientifique sur le projet :	15 Décembre 2013
<b>Soumission des communications :</b>	<b>31 janvier 2014</b>
Envoi aux évaluateurs :	20 février 2014
Réponse des évaluateurs :	20 mars 2014
Envoi des demandes de modifications aux auteurs :	31 mars 2014
<b>Retour des communications (version définitive) :</b>	<b>20 avril 2014</b>
Elaboration du programme :	30 avril 2014
<b>11e congrès à Marseille :</b>	<b>20-21 mai 2014</b>

ATTENTION : Les communications doivent être adressées uniquement par courrier électronique à :

[Aderse2014@gmail.com](mailto:Aderse2014@gmail.com)

[Zahir.yanat@Kedgebs.com](mailto:Zahir.yanat@Kedgebs.com); [Anya.Penney@kedgebs.com](mailto:Anya.Penney@kedgebs.com)

## Publications des meilleures communications

Les meilleures communications du Congrès seront proposées pour évaluation à quatre revues Scientifiques :

- Revue *Recherches en Sciences de Gestion – Management Sciences – Ciencias de Gestion* (FNEGE 3, AERES B) ;
- *Society and Business Review* (FNEGE, 4, AERES C);
- *Management et Sciences Sociales* (revue émergente du classement FNEGE) ;
- *Revue des Cas en Gestion*.

## Normes de soumission des communications

Les communications pourront être soumises en français, en anglais ou en espagnol. Elles seront rédigées sous format word (pas de PDF), Times New Roman, 12, format A4, avec numérotation des pages, marges 2,5 cm, interligne 1,5.

35.000 signes maxi, (espaces compris), soit 20 pages maxi (notes, graphiques, annexes, bibliographie comprise). Ne sont pas comptabilisées les 2 pages de garde.

La première page de garde contient le titre de la communication, le nom du (ou des) auteur(s) avec leur fonction, le nom de leur institution, les coordonnées complètes des auteurs (adresse postale, téléphone, courriel)

La deuxième page de garde contient le titre de la communication en français et en anglais, un résumé de 100 mots maximum en français et en anglais, ainsi que les mots clés (5 au maximum)

### Citations et bibliographie

Les citations d'auteurs dans le corps du texte sont du type (Daucé et Rieunier, 2002, p. 55)

En dernière page de la communication figureront les références bibliographiques et seront du type :

LEE M.D.P. (2008), "A review of the theories of corporate social responsibility: its evolutionary path and the road ahead", *International Journal of Management Reviews*, Vol 10, N°1, pp. 53-73.

SENGE P.M. (1992), *The Fifth Discipline – The art and practice of the learning organization*, London, Century Business.

## Normes de soumissions des études de cas

Les études de cas devront respecter les normes de la revue des cas en gestion, disponibles sur [www.revuecasgestion.com](http://www.revuecasgestion.com), onglet soumission/soumettre un cas.

## Frais et modalités d'inscription

<b>Tarif normal :</b>	<b>300 euros</b>
<b>Membres ADERSE, à jour de leur cotisation 2014 :</b>	<b>250 euros</b>
<b>Etudiants (joindre carte ou justificatif) :</b>	<b>150 euros</b>

Les tarifs incluent :

- L'inscription au congrès 2014 ;
- La mise à disposition des actes ;
- Le dîner de gala du mercredi 21 Mai ;
- La journée conférences FNEGE du jeudi 22 Mai ;
- L'adhésion 2014 à l'ADERSE.

*Contact ADERSE :*

*Zahir Yanat, [Zahir.yanat@Kedgebs.com](mailto:Zahir.yanat@Kedgebs.com)*

*Véronique Zardet, [zardet@iseor.com](mailto:zardet@iseor.com)*

## Retour sur le Congrès 2013 de Brest

*Le congrès 2013 de l'ADERSE à Brest sur le thème de « RSE et PME » a connu un vif succès ! Les entreprises et les acteurs institutionnels locaux ont contribué activement aux débats.*

Jean-Jacques Rosé traduit dans un bref compte rendu les échanges qui ont eu lieu lors de la Table ronde qu'il animait sur le thème :

### « Diffusion et communication (interne/externe) de l'engagement organisationnel dans une politique RSE » »

J.J. Rosé a ouvert la séance sur un constat. La communication est encore généralement perçue comme un instrument privilégié de la société de consommation, suivant la critique des années soixantes (Baudrillard, Galbraith, Marcuse). Pourtant, aujourd'hui 90% des français pensent « *qu'il est nécessaire de faire évoluer notre modèle économique et social de société* »<sup>1</sup>. Cette opinion massive démontre qu'en quelques décennies, la Communication Responsable est en train, sans doute très lentement, de l'emporter. L'objectif de cette table ronde est de recueillir trois témoignages d'acteurs qualifiés pour parler du *comment*.

J-L MENARD, **Directeur Even Développement**, a présenté les formes originales de communication qui traduisent les spécificités et les valeurs d'un groupe constitué de producteurs laitiers (5000 adhérents) dont l'union constitue une multinationale.

P. MERER, **Directeur Commercial, Cloître Imprimeur**, a permis de comprendre comment une communication ancrée dans les valeurs patrimoniales et traditionnelles d'une PME conduit à une RSE fondée sur le dialogue avec les parties prenantes et les contraintes de l'innovation.

B. CRENN, **Responsable du service Développements Solidaires, Crédit Agricole Finistère**, a démontré comment les stratégies se déploient efficacement au prix de combats au quotidien à force de patience, de minutie de persévérance, bref des « *petits pas* » têtus et attentifs. Selon son expérience, « *l'enjeu pour l'entreprise est double ; il est à la fois d'assumer sa responsabilité sociétale, concrètement, pour elle-même, pour ses collaborateurs et pour son territoire, et de faire connaître ses engagements sur ces terrains de manière crédible et recevable ; Elle doit d'une certaine façon élaborer ce langage commun, simple, accessible, de preuve à l'appui qui soit fédérateur en interne et recevable par les parties prenantes externes,*

---

<sup>1</sup> Ethicity, Etude en partenariat avec Aegis media Expert et le soutien de l'ADEME. Méthodologie de l'étude : 4055 interviews 15-74 ans en auto administré, recueil par voie postale du 20 février au 16 mars 2012 réalisé par Kantar Média et TNS

*facteur d'image améliorée, de fidélisation et d'attrait commercial. La chose n'est pas simple. Nous avons à faire le mix de nos complexités et de nos atouts, en quelque sorte à « débrouiller » l'image.*

- *Nos complexités : nous sommes une banque, forte, leader, nous sommes agricole, terrain sensible, nous sommes au CAC40,*
- *Nos atouts : nous sommes une coopérative, le mutualisme est une réalité chez nous, nous sommes une banque de proximité, nous connaissons nos clients, nous sommes très impliqués sur le territoire (animation, solidarité, investissements).*

*Alors il faut s'engager dans un travail de longue haleine, modeste et objectif. En interne entre :*

*- diffusion régulière et multiple des témoignages des réalités de la RSE sur tous ses domaines, (bilan carbone, actions solidaires, accompagnement de nos clients, partenariats nombreux... par tous les médias de la communication interne (journaux d'entreprise, site intranet, quizz, formation/information, etc.) sans oublier l'impact de la communication externe ;*

*- responsabilisation, intégration et pilotage de la RSE dans des équipes : « qu'est ce qui dans mon métier relève de la RSE ? », prise de conscience progressive des valeurs ajoutées induites par la stratégie RSE*

*En externe pour faire savoir et être validé : c'est là que la maille à tisser est la plus fine, la plus délicate, elle n'est jamais loin la suspicion de greenwashing. Nous parions sur la densité de nos réseaux de collaborateurs, d'administrateurs, de sociétaires, de partenaires pour consolider progressivement avec la force des actions concrètes notre image de banque responsable. »*

En conclusion J.J. Rosé a souhaité que de tels échanges puissent se poursuivre de façon à ce que les modèles théoriques des chercheurs inter-réagissent en permanence avec les évolutions des pratiques : les exposés de cette table ronde démontrent en effet en quoi et comment (*dans les entreprises qui le décident*) sont engagés des processus dynamiques qui tendent à faire de la RSE un référent structurel de la communication. Dans cette direction, la communication responsable devient un levier stratégique dans la phase dite de *transition* de nos économies.

*Contact ADERSE :*

*Jean-Jacques Rosé : [rose-jeanjacques@csrcontact.com](mailto:rose-jeanjacques@csrcontact.com)*

*Le Prix de Cas 2014 en RSE de l'ADERSE*  
*Vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer vos cas*  
*pour l'édition 2014!*

*Au Congrès 2014 : les ateliers de cas en RSE*

Pour la seconde édition de ce Prix, des études de cas qui traitent de la RSE et du développement durable dans les différentes spécialités des Sciences de Gestion, sont attendues : stratégie, marketing, finance, ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion, *supply chain*, etc.

Après évaluation en double aveugle, les 5 meilleures études de cas permettront de constituer un dossier spécial « Etude de cas en RSE » qui sera proposé pour publication à la Revue des Cas en Gestion. Nous rappelons que celle-ci procèdera à sa propre évaluation en double aveugle des cas qui lui seront proposés par l'ADERSE.

*La ligne éditoriale de la Revue des Cas en Gestion*

<http://www.revuecasgestion.com>  
<http://www.revuecasgestion.com/pointdevue.html>  
<http://www.revuecasgestion.com/comit1.html>

La Revue des Cas en Gestion est une revue académique couvrant l'ensemble des disciplines des Sciences de Gestion. Elle vise à promouvoir la création et la diffusion des cas pédagogiques dans ces différentes disciplines des sciences de gestion. Chaque numéro intègre également des points de vue sur l'enseignement et la pédagogie. Diffusée par les éditions EMS sous format numérique et papier, elle sera également présente dans la base de données internationale Ebsco Publishing.

*Les membres du Bureau de l'ADERSE ont la grande tristesse de vous faire part du décès d'Eric Simon suite à une grave maladie très éprouvante. Il avait innové en créant la remarquable Revue des Cas en Gestion. C'était l'ami de nombre d'entre nous. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à Olivier Joffre, son ami et co-rédacteur en chef, qui a rejoint en octobre dernier notre Conseil d'Administration.*

*Les membres du Bureau*

*Contacts ADERSE :*  
*Pierre Baret, [baretp@esc-larochelle.fr](mailto:baretp@esc-larochelle.fr)*  
*Véronique Zardet, [Zardet@iseor.com](mailto:Zardet@iseor.com)*

## Le Prix de thèse 2014 de l'ADERSE

*Le prix 2014 est international*

*La présence des candidats au Congrès est indispensable.*

### Les dossiers de candidatures au Prix de l'ADERSE

L'édition 2014 accueille les nouveaux docteurs en **sciences de gestion** et en **sciences sociales** ayant soutenu leur thèse en RSE/DD dans des universités françaises et à **l'international en 2012 et 2013**.

Les candidats doivent envoyer une version électronique de leur thèse (au format PDF) ainsi qu'une synthèse (obligatoirement au format .doc) indiquant : la date et le lieu de soutenance, la composition du jury, le sommaire, l'introduction, la conclusion, la bibliographie, les rapports de soutenance.

Le dossier complet doit être adressé par voie électronique à **Odile Uzan** :  
[Odile.uzan@parisdescartes.fr](mailto:Odile.uzan@parisdescartes.fr)

**avant la fin du mois de mars 2014.**

### Les critères d'évaluation

Le Jury, composé de membres du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de l'ADERSE, établira un classement des lauréats en fonction des critères suivants : l'originalité de la thèse, ses qualités académiques et ses apports aux pratiques managériales dans les domaines de la RSE et du DD.

*Merci de commencer à faire circuler l'information SVP !*

Contact ADERSE :

Odile Uzan, [Odile.uzan@parisdescartes.fr](mailto:Odile.uzan@parisdescartes.fr)

*Retour sur le Prix de thèse ADERSE/ORSE 2013  
Tous nos compliments aux lauréats !*

Les thèses sont disponibles sur le site : [theses.fr](http://theses.fr)

**1er Prix : Monsieur Olivier CRETTE**

*« L'incidence des facteurs socioculturels dans le reporting financier et le reporting sociétal.  
Un essai de comparaison entre la France et l'Allemagne ».*

Jury : Yvon Pesqueux, Professeur CNAM Paris, directeur de thèse ; Catherine Karyotis, Professeure Reims Management School, HDR, rapporteure ; Benoît Pigé, Professeur Université de Franche-Comté, rapporteur ; Laurent Cappelletti, Professeur CNAM Paris, suffragant.

Lieu de soutenance : CNAM Paris, Ecole doctorale Management & Société, LIRSA.

Date de soutenance: 10 juillet 2012.

**2<sup>ème</sup> Prix : Madame Sanaa AIT-DAOUD**

*« Le Management Responsable des Technologies de l'Information (MRTI).  
Une analyse instrumentale, normative et institutionnelle ».*

Jury : Florence Rodhain, MCF HDR, Université Montpellier 2, co-directrice de thèse ; Isabelle Bourdon, MCF HDR, Université Montpellier 2, co-directrice de thèse ; Mokhtar Amami, Professeur, Université de la Manouba (Tunisie), co-directeur de thèse ; Marc BIDAN, Professeur, Université de Nantes ; François XAVIER DE VAUJANY, Professeur, Université Paris Dauphine ; Bernard FALLERY, Professeur, Université Montpellier 2, suffragant.

Lieu de soutenance : UNIVERSITE MONTPELLIER 2.

Date de soutenance : 29 novembre 2012.

**3<sup>ème</sup> Prix : Monsieur Jonathan MAURICE**

*« Fiabilité des provisions comptables environnementales.  
Apports d'une lecture institutionnelle ».*

Jury : Gérald Naro, Professeur, Université Montpellier 1 ; co-directeur de thèse ; Yves Dupuy, Professeur émérite, Université Montpellier 2, co-directeur de thèse ; Isabelle Martinez, Professeure, Université Toulouse 3, rapporteure ; Michel Magnan, Professeur, Université Concordia (Montréal), rapporteur ; Sophie Spring, MCF HDR, Université Montpellier 1, suffragante ; Charles Cho, Professeur associé, ESSEC, suffragant.

Lieu de soutenance : UNIVERSITE MONTPELLIER 1, ISEM.

Date de soutenance : 13 décembre 2012.

**PRIX FNEGE/ADERSE 2013**

La cérémonie de **remise des Prix de Thèse s'est déroulée le mardi 11 juin 2013** à 12h30 dans les locaux de la FNEGE. Le lauréat présenté par l'ADERSE a été retenu par un jury indépendant de la FNEGE : **Olivier CRETTE**. La dotation FNEGE du Prix est de : **1 500 euros**.

## *Le prix du Livre 2014 FNEGE/ADERSE*

L'ADERSE est partenaire de la FNEGE : [www.fnege.fr](http://www.fnege.fr) :

- pour l'attribution du **PRIX DU MEILLEUR OUVRAGE EN SCIENCES DE GESTION**,
- ainsi que désormais pour la création d'un processus régulier de **LABELLISATION DES OUVRAGES EN SCIENCES DE GESTION**.

Ainsi, conformément aux objectifs de notre association, nous pourrons contribuer à améliorer chaque année la place et la visibilité de la *responsabilité sociale* dans la littérature managériale française et plus largement dans les sciences humaines et sociales.

### **Les résultats de l'édition 2013**

La Commission du Livre de la FNEGE a reçu une cinquantaine d'ouvrages à labelliser pour les ouvrages édités en 2010, 2011 et 2012. Elle a consulté l'ADERSE sur 3 d'entre eux portant sur des thèmes de RSE/DD.

Les résultats de la Labellisation des ouvrages seront connus : **fin décembre**.

Le Prix FNEGE du Meilleur Ouvrage sera annoncé lors de la **Semaine du Management** à Aix-Marseille, du 19 au 23 mai 2014.

### **ATTENTION : lancement de l'édition 2014**

*Le lancement de l'édition 2014 est désormais en ligne sur le site de la FNEGE.*

*N'hésitez pas à adresser dès aujourd'hui vos ouvrages sur la RSE/DD directement à la FNEGE !*

*A vous de jouer !*

*Contact ADERSE :*

*Jean-Jacques Rosé, [rose-jeanjacques@csrcontact.com](mailto:rose-jeanjacques@csrcontact.com)*

## *Les fiches de lecture de Jean-Jacques Pluchart*



Jean-Jacques Pluchart nous livre trois nouvelles fiches de lecture sur des ouvrages utiles pour nos recherches.

### **INTERET GENERAL QUE PEUT L'ENTREPRISE ? Institut Montaigne, Julien Darmon (dir.), Les Belles Lettres, 2013.**

L'ouvrage collectif relate une série de rencontres avec des responsables de grandes entreprises et d'établissements publics, autour d'une des grandes problématiques actuelles : les intérêts privés contribuent-ils à l'intérêt général ? L'intérêt général implique-t-il d'aller au-delà des obligations légales ? L'intérêt général peut-il limiter la croissance de l'entreprise ? Ces échanges thématiques permettent d'éclairer les positions des dirigeants sur les rôles de l'entreprise face à la pauvreté, à la protection sociale, à la formation, à la diversité, à l'insertion, aux services publics, à la qualité, à la démocratie, à la santé et au territoire. Des enquêtes récentes montrent que le service d'intérêt général attendu des entreprises, qui est actuellement le plus apprécié du grand public, reste la création d'emplois. Malgré la diversité – et parfois les divergences – des opinions exprimées, il ressort des entretiens « qu'il n'y a rien à attendre d'une entreprise qui serait uniquement la propriété des actionnaires et qui aurait pour seul objectif d'augmenter la valeur de leur capital », mais que par ailleurs, ... « les coopératives ne peuvent constituer l'ensemble de l'économie ». « Ce qui fait la force d'un tissu, non seulement économique, mais aussi social, sociétal, c'est la diversité »... « Il faut une coexistence de plusieurs statuts, d'organisations, de formes d'entreprises ».

### **DOSSIER RSE**

**Revue Recherches en Sciences de gestion, n° 94, ISEOR Ed., 2013.**

La dernière livraison de la revue de l'Institut de Socio-Economie des Entreprises et des Organisations, dirigé par le professeur Henri Savall, mérite d'être signalée. Elle inclut un dossier spécial consacré à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise. Le dossier traite plusieurs problématiques intéressant les managers financiers et les contrôleurs de gestion des entreprises. Il expose notamment les pistes actuellement explorées afin de construire une nouvelle « comptabilité élargie » basée non plus sur les prix de marché mais sur les coûts de remplacement des actifs matériels et immatériels. Il résume les travaux réalisés dans le cadre de la DFCG sur la mise en place de structures et de processus efficaces de gouvernance

partenariale dans les PME et les ETI. Il restitue une enquête sur les différentes approches du Balanced Scorecard par les managers des entreprises françaises, qui visent, selon le cas, à modifier le schéma de création de valeur d'une organisation ou à mieux contrôler son déploiement stratégique. La revue dresse également un premier bilan de la mesure des performances de la recherche universitaire française dans les revues francophones sur la période 2007-2011.

**EPISTÉMOLOGIE DES SCIENCES DE GESTION**  
**A-C. Martinet, Y. Pesqueux, Vuibert, 2013.**

L'ouvrage soulève une des problématiques les plus impliquantes et les plus complexes auxquelles sont confrontés les enseignants-chercheurs et les étudiants en sciences de gestion : quel est le statut scientifique de cette discipline fondamentale de la vie économique et sociale ? Après en avoir retracé la genèse et les fondements, les auteurs définissent la science du management comme étant une « science générique de l'action collective organisée et organisable », à l'instar des sciences de l'ingénieur. Constatant qu'elle se focalise sur les instruments au nom de l'efficacité, ils revisitent notamment les concepts de théorie et de pratique, de concret et d'abstrait, d'action, d'activité, d'agir et d'interaction, de connaissance et de compétence, de technologie et de technique ... S'interrogeant sur la nature des organisations, (objet ou projet ?), ils en distinguent les différentes approches et concluent à l'impossibilité de la définir. Ils sont conduits ensuite à développer les notions de modèle, de métaphore, d'image, de figure et de discours organisationnels, puis à décrire les descripteurs (pratiques et structures) des organisations. Ils déchiffrent enfin le système « épistémique-pragmatique-éthique » qui sous-tend les sciences de gestion. La démarche des auteurs n'est pas sans rappeler celle de Dilthey, qui s'est efforcé d'abstraire les sciences sociales du positivisme d'Auguste Comte, mais surtout, celle de Michel Foucault, dont le « discours de la méthode » archéologique (appliqué notamment à la relation entre savoir et pouvoir) a inspiré de nombreux chercheurs en sciences de gestion.

*N'hésitez pas à nous envoyer vos publications d'ouvrages ou vos propres fiches de lecture pour diffusion à l'ensemble des membres de l'ADERSE !*

*Bonne lecture à tous !*

**Jean-Jacques PLUCHART**  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## L'ADERSE et la Plateforme ministérielle RSE



### Origine du Projet

Dans une lettre adressée au Premier ministre le 24 juillet 2012, seize organisations représentatives des employeurs, des salariés et de la société civile ont souhaité la création d'une « *Plateforme nationale de dialogue et de concertation [qui] associerait les différents acteurs de la société française ayant un intérêt pour la RSE et les représentants des pouvoirs publics.* »

### Mission prioritaire

Préparer la réponse à la demande de la Commission européenne que chaque Etat-membre se dote d'un « *plan ou liste d'actions prioritaires visant à promouvoir la RSE dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020* ».

### Installation de la Plateforme

La « Plateforme nationale d'actions globales pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises » est lancée le 17 juin 2013. Elle est placée au sein du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), rattaché au Premier ministre.

### Composition de la Plateforme

La plateforme est constituée de 5 Pôles : 1) Le Pôle des organisations représentatives du monde économique ; 2) le Pôle des organisations syndicales de salariés ; 3) le Pôle des organisations de la société civile ; 4) le Pôle des organisations expertes ; 5) le Pôle des institutions publiques.

*L'ADERSE est membre du Pôle de organisations expertes de la Plateforme.*

### Gouvernance de la Plateforme

**Président et Vice Présidents** : désignés par consensus par le Bureau de la Plateforme, réuni le 17 octobre 2013, ils exercent des fonctions d'animation et de représentation.

Le président : **Patrick Pierron**, Pôle des organisations syndicales des salariés (secrétaire national de la CFDT).

Les vice-présidents :

- **Michel Capron**, Pôle des organisations de la société civile, (président du Forum Citoyen pour la RSE) ;
- **Hélène Valade**, Pôle des organisations du monde économique, (présidente du Collège des Directeurs de Développement Durable (C3D)).

**Bureau** : composé de 13 membres désignés par les 5 Pôles qui composent la Plateforme, il assure le pilotage et les adaptations de la Plateforme à la réalisation de ses missions.

*L'ADERSE est membre du Bureau en alternance avec le RIODD, le Pôle Experts ne disposant que d'un seul siège au Bureau.*

**Secrétariat permanent** : il est assuré par Michel Doucin.

*Michel Doucin, anciennement Ambassadeur de la RSE, était partenaire actif du 8<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE organisé en 2011 à l'Université Paris 5 Descartes.*

### Groupes de travail

Le Bureau a décidé de la constitution de trois groupes de travail sur les thèmes suivants :

1. La RSE, levier de compétitivité et de mise en œuvre du développement durable, en particulier pour les PME ;
2. Comment améliorer la transparence et la gouvernance des entreprises en réponses aux attentes de la société et de la finance responsable tout en intégrant les évolutions normatives européennes et internationales ?
3. Les implications de la responsabilité des entreprises sur leur chaîne de valeur (filiales et fournisseurs) telle que recommandée par les normes internationales.

*Toutes les informations sont sur le site du CGSP.  
Nous vous tiendrons informés de l'actualité des travaux  
de cette plateforme.*

*Contact ADERSE :*  
*Odile Uzan, [Odile.uzan@parisdescartes.fr](mailto:Odile.uzan@parisdescartes.fr)*

## Les manifestations 2014 soutenues par l'ADERSE

### Les Journées Humanisme et Gestion

Les 11èmes Journées Humanisme et Gestion se dérouleront à :  
KEDGE Business School  
(issue de BEM et EUROMED) - site de Bordeaux.

**Dates : 3 et 4 Avril 2014**

Thème : « Plaidoyer pour un lien social humanisé et humanisant ».

Contact : Zahir Yanat, [Zahir.yanat@Kedgebs.com](mailto:Zahir.yanat@Kedgebs.com)

### Les Journées Scientifiques du Tourisme Durable

Les 5èmes JSTD se dérouleront dans les locaux de :  
L'Université de Barcelone, (Catalogne, Espagne)

**Dates : du 16 au 19 Juin 2014**

Thème : « Management du tourisme durable : Attractivité du territoire, patrimoine et gastronomie »

Contact : Erick Leroux, [leroux\\_erick@hotmail.com](mailto:leroux_erick@hotmail.com)

### Le risque ORIANE

La 12e édition du colloque sur le risque Oriane se tiendra à :  
**L'IUT de Bayonne - Département *Techniques de commercialisation***  
Bâtiment Sainte Claire, 21 place Paul Bert, 64100 Bayonne (*site du château neuf*)

**Dates : 25 et 26 septembre 2014**

Thème : « Les 12 commandements du risque »

Contact : Bernard Guillon, [guillon@iutbayonne.univ-pau.fr](mailto:guillon@iutbayonne.univ-pau.fr)

## Les adhésions à l'ADERSE

*Vous souhaitez adhérer à l'ADERSE, renouveler votre adhésion...*

*Rendez vous sur notre site*

[www.aderse.org](http://www.aderse.org)

*(Selon décision du CA du 25 octobre 2013)*

### **ADHESIONS À L'ASSOCIATION**

Les contreparties à l'adhésion à l'ADERSE sont :

- des réductions aux colloques partenaires de l'ADERSE, et en particulier une inscription à taux préférentiel au Congrès annuel de l'ADERSE ;
- la valorisation des travaux des adhérents ;
- le bénéfice des systèmes d'information de l'ADERSE.

Les tarifs pour les adhésions 2014 sont inchangés :

<b>Tarif adhésion individuelle</b>	<b>35 €</b>
<b>Tarif adhésion doctorants</b>	<b>20 €</b>
<b>Tarif adhésion institutionnelle</b>	<b>300 €</b>

Les demandes d'adhésion doivent être validées en Bureau, en particulier les adhésions institutionnelles.

*Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site*

[www.aderse.org](http://www.aderse.org)

*Contact ADERSE*

*Marc Bonnet, [bonnet@iseor.com](mailto:bonnet@iseor.com)*

# La Gouvernance de l'ADERSE

Elections du 25 octobre 2013

## Le nouveau Bureau

**ZARDET** Véronique, *Présidente* ; **GUILLON** Bernard, *Vice-Président* ; **ROSE** Jean-Jacques, *Vice-Président* ; **UZAN** Odile, *Vice-Présidente* ; **YANAT** Zahir, *Vice-Président* ; **BARET** Pierre, *Secrétaire général* ; **BONNET** Marc, *Trésorier*.

## Le nouveau Conseil d'administration

**BARET** Pierre, ESC La Rochelle ; **BONNET** Marc, IAE Lyon ; **CADET** Isabelle, ESDES Ecole de Management ; **CASTELNAU** Philippe, Télécom Ecole de Management ; **CUEVAS** Fernando, ESC Pau ; **ECOTO** François, IAE Lyon ; **GUILLON** Bernard, Université de Pau et des Pays de l'Adour ; **JOFFRE** Olivier, Université Paris Est Créteil Val de Marne ; **LEBRATY** Jean-Fabrice, IAE Lyon ; **MARCO** Luc, Université Paris XIII ; **PESQUEUX** Yvon, CNAM Paris ; **PLUCHART** Jean-Jacques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; **ROSE** Jean-Jacques, Centre Norbert Elias/EHESS, CNRS ; **SANTOCCHIA** Axelle, Université de Nice ; **SAVALL** Henri, IAE Lyon ; **UZAN** Odile, Université Paris 5 Descartes ; **YANAT** Zahir, KEDGE ; **ZARDET** Véronique, IAE Lyon.

## Le Comité scientifique permanent

**ALBOUY** Michel, Grenoble Ecole de Management ; **BARET** Pierre, ESC La Rochelle ; **BARTH** Isabelle, EM Strasbourg ; **BARTHE** Nicole, Université de Nice Sophia Antipolis ; **BATSCH** Laurent, Université Paris-Dauphine ; **BONNET** Marc, IAE Lyon ; **CASTELNAU** Philippe, Télécom Ecole de Management ; **CUEVAS** Fernando, ESC Pau ; **DUBOIS** Pierre-Louis, Université Montpellier II ; **DUYCK** Jean-Yves, Université La Rochelle ; **ECOTO** François, IAE Lyon ; **GUILLON** Bernard, Université de Pau et des Pays de l'Adour ; **HARTMAN** Laura, Vincent de Paul Professor of Business Ethics (USA) ; **KIANVU** Tamo, Université d'Angola ; **LAMARQUE** Eric, Université Bordeaux IV ; **LEBRATY** Jean-Fabrice, IAE Lyon ; **LEPINEUX** François, ESC Rennes ; **LOUART** Pierre, IAE de Lille ; **MARCO** Luc, Université Paris XIII ; **NEKKA** Hadj, Université d'Angers ; **PELLISSIER-TANON** Arnaud, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; **PERETTI** Jean-Marie, IAE de Corte et ESSEC ; **PESQUEUX** Yvon, CNAM Paris ; **PLANE** Jean-Michel, Université Montpellier 3 ; **ROLLAND** Blandine, Université Lyon III ; **ROSE** Jean-Jacques, Centre Norbert Elias-EHESS-CNRS ; **SAVALL** Henri, IAE Lyon ; **TRINQUECOSTE** Jean-François, Université Bordeaux IV ; **UZAN** Odile, Université Paris 5 Descartes ; **YANAT** Zahir, KEDGE ; **ZARDET** Véronique, IAE Lyon.

*A bientôt pour la prochaine Lettre de l'ADERSE !*